

Pour diffusion immédiate  
Le 9 juin 2015

## **La campagne de vérification des pièces d'identité de mai a été un succès**

WHITEHORSE — Le mois dernier, les inspecteurs de la Société des alcools du Yukon ont mené une campagne de vérification des pièces d'identité visant à prendre en défaut des clients n'ayant pas l'âge requis pour se trouver dans les bars et les hôtels du territoire. En tout, 88 personnes ont été sommées de présenter une pièce d'identité confirmant qu'elles avaient au moins 19 ans. Résultat : une seule personne n'a pu produire de pièce d'identité et aucun mineur ne se trouvait à ces endroits.

« Il s'agit d'un résultat très encourageant », a déclaré le ministre responsable de la Société des alcools, M. Stacey Hassard. « Je suis heureux de constater que les exploitants de bars et leur personnel font preuve de diligence afin de veiller à ne laisser entrer aucun jeune n'ayant pas l'âge légal. La responsabilisation sociale, c'est l'affaire de tous. »

Les lois et règlements du Yukon sur les boissons alcoolisées stipulent que toute personne, peu importe l'âge que celle-ci semble avoir, doit être en mesure de produire une pièce d'identité prouvant qu'elle a l'âge légal pour consommer de l'alcool lorsqu'un serveur, un inspecteur de la Société ou un membre de la GRC le lui demande.

En mai 2012, la Société des alcools du Yukon a mis en place le programme Check 25, qui existe également dans plusieurs autres administrations canadiennes. En vertu de ce programme, on demande à tout client qui semble avoir moins de 25 ans et qui se trouve dans un magasin des alcools du Yukon ou dans un lieu visé par une licence de vente de boissons alcoolisées de fournir une pièce d'identité prouvant son âge.

« La campagne s'inscrit dans le cadre de notre engagement continu à l'égard du Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie, et elle est un outil visant à assurer la sécurité des jeunes adultes », a ajouté M. Hassard. « Cette initiative est semblable à un programme de contrôle routier et s'ajoute aux inspections de routine faites régulièrement en vue de s'assurer que les Yukonnais respectent la loi. »

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
elaine.schiman@gov.yk.ca

Doug Caldwell  
Communications  
Société des alcools du Yukon  
867-667-5075  
doug.caldwell@gov.yk.ca

*Communiqué numéro 15-204*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.